



150 ans d'action humanitaire

**Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Sydney (Australie), novembre 2013



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ATELIER 3

**Les soins de santé en danger : les personnels de santé, les volontaires et les
communautés exposés aux risques**

Messages clés

- L'impossibilité d'accéder aux soins de santé en toute sécurité dans les conflits armés et autres situations d'urgence est un problème complexe, auquel on ne peut répondre efficacement que si toutes les parties concernées¹ prennent, dans leurs domaines de responsabilité respectifs, des mesures concrètes pour lutter contre la violence contre les personnels de santé et les structures médicales.
- Le Mouvement a un rôle crucial à jouer à cet égard : en prenant des mesures pour pouvoir accéder aux personnes ayant besoin de soins de santé ; en faisant le nécessaire pour protéger son personnel et ses volontaires ; en apportant son appui au projet ; et en mobilisant les acteurs concernés dans leurs contextes respectifs.
- Des efforts considérables ont été déployés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mouvement, pour mettre en œuvre le projet. Toutes les parties concernées doivent cependant redoubler d'efforts pour faire en sorte que les personnels de santé et les structures médicales soient mieux respectés.

Résultats attendus

L'atelier sera l'occasion pour les participants de :

- se confronter aux réalités du travail sur le terrain et aux défis et obstacles auxquels doivent faire face les personnels de santé travaillant dans les conflits armés et autres situations d'urgence, et comprendre les effets dévastateurs de la violence contre les personnels de santé², les structures médicales, et les personnes et communautés auxquelles ces personnels et structures dispensent des soins ;
- se pencher sur l'avancement du projet, ses objectifs et son impact, notamment eu égard aux mesures mises en œuvre par les Sociétés nationales, les États et la communauté des soins ;
- passer en revue les recommandations émanant des ateliers d'experts (qui seront finalisées en 2014), examiner la manière dont certaines Sociétés nationales utilisent ces recommandations pour réaliser les objectifs du projet dans leurs contextes respectifs, et déterminer quelles recommandations sont pertinentes pour leur propre travail ;

¹ Les États, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la communauté des soins de santé, les organisations nationales et internationales, les ONG, les forces armées, les acteurs armés non étatiques et la société civile.

² Employés ou volontaires

- se voir encourager à élaborer des stratégies et des mesures concrètes, adaptées à leur contexte spécifique, visant à favoriser la réalisation des objectifs du projet.

Format de l'atelier

Il est proposé que l'atelier utilise les médias sociaux et d'autres outils interactifs pour échanger avec un public aussi large que possible, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mouvement. Le format de l'atelier s'apparentera davantage à une conversation qu'à une série de présentations.

Il est également proposé que l'atelier se tienne à deux reprises, à des heures différentes, de manière à permettre la participation de personnes se trouvant dans différents fuseaux horaires.

Le président de l'atelier invitera différents orateurs, représentatifs du vaste éventail d'acteurs concernés par ce projet : employés et volontaires de Sociétés nationales, représentants d'États, d'ONG et d'organisations médicales.

Le président pourra s'appuyer sur des questions guides pour faire en sorte que les débats ne sortent pas du cadre défini.

En guise de préparation à l'atelier, les participants recevront un rapport contenant un résumé des conclusions des consultations d'experts et des activités menées à ce jour.

Orateurs

Président (à confirmer)

- Présente le thème de l'atelier et les orateurs invités.
- Dresse un bref bilan des progrès accomplis depuis la XXXI^e Conférence internationale.
- Veille au bon déroulement des débats et des interventions en direct dans le cadre de l'atelier.

Représentants de Sociétés nationales actives dans des contextes opérationnels et non opérationnels (à confirmer)

- Les défis propres au contexte et les mesures prises pour rendre plus sûre la fourniture des soins de santé sur le terrain et pour promouvoir le projet à l'échelon mondial. Parmi ces mesures : l'obtention d'un accès sûr pour les employés et les volontaires des Sociétés nationales, ainsi que le dialogue avec les autorités et d'autres fournisseurs de soins de santé.

Représentants d'ONG actives dans le domaine des soins de santé (à confirmer)

La pertinence de cette problématique au-delà du Mouvement et la manière dont Médecins Sans Frontières y fait face.

Représentant d'un État (à confirmer)

- Le rôle que les États peuvent jouer et la manière dont le Mouvement peut coopérer avec ces derniers.

Pendant toute la durée de l'atelier, le président veillera à faciliter les échanges et à relayer les vidéos et les témoignages/commentaires reçus via les médias sociaux.

Durée : 120 min (à confirmer)